

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

FONDS DE L'ASSOCIATION L'ENVOL EN PAYS
DE SOMME

Naissance et diffusion du magazine *L'Envol*

1989-2004

Répertoire numérique détaillé

193 W

établi par
Inès GUERIN, Attaché administratif

sous le contrôle scientifique de

Elise BOURGEOIS, Conservatrice du patrimoine, directrice adjointe

Amiens, 2019

SOMMAIRE

Introduction page 3

Présentation du versement

Communicabilité

Sources complémentaires page 4

Bibliographie

Archives

Répertoire numérique détaillé page 5

INTRODUCTION

Présentation du versement

Le versement 193 W a été réalisé le 21 juin 2019 par la Direction de la Communication du Département de la Somme, sans bordereau de versement. Le Directeur de publication étant également agent de la communication explique la présence de ce fonds dans les locaux du Département.

Représentant au moment du versement 0.8 mètre linéaire puis 0,5 mètre linéaire après élimination des doublons des documents issus des Conseils d'administration et d'assemblées générales, ce versement retrace la création et la vie de la revue L'Envol, faisant suite à *Economie 80*. Elle avait pour mission de promouvoir la vie économique samarienne.

Intérêt historique

La revue "Economie 80", éditée par le Sipec (service d'information et de promotion économique des chambres régionales d'agriculture, de commerce et d'industrie et de métiers de la Somme) en partenariat avec les chambres consulaires, devient en 1990 le magazine *L'Envol* édité par l'association L'Envol en Pays de Somme créée le 5 mars 1991, rassemblant les compagnies consulaires et le Conseil général. Destiné aux décideurs locaux, il contribue à la promotion du département de la Somme en publiant des informations sur les projets, les atouts et les réalisations économiques.

L'association, dont les bureaux étaient intégrés aux locaux de la chambre des Métiers, rue de l'Amiral Courbet à Amiens, cesse son activité le 22 février 2002, le Conseil d'administration du 20 décembre 2001 statuant sur l'arrêt de la publication de *L'Envol*.

Communicabilité

Il convient de rappeler qu'au terme du Code du Patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit.

Le dossier intitulé "gestion du personnel" comporte des copies de jugements issus du tribunal des Prud'hommes. Selon le code du patrimoine, le délai de communicabilité des documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions est fixé à 75 ans (échu à compter de la date du document). Conformément à l'article L213-3 du code du patrimoine, des dérogations peuvent être consenties aux délais de communicabilité fixés par l'article L213-2 du Code du patrimoine, par autorisation de l'administration des Archives et après accord du service versant. La demande de dérogation doit être présentée aux Archives départementales de la Somme.

**La communicabilité des liasses de ce versement est donc soit
immédiate soit portée à 75 ans.**

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Bibliographie

L'Envol : collection complète. [174REV]

Archives

Archives départementales de la Somme

Série W

1330W : Fonds du SIPEC (service d'information et de promotion économique des chambres régionales d'agriculture, de commerce et d'industrie et de métiers de la Somme). (1953-1991)

Répertoire numérique détaillé

- 193 W 1 Conseil d'administration et assemblée générale (rapport moral, rapport financier, approbation des comptes, approbation du contenu du prochain numéro) : compte-rendu, pouvoir, correspondance, statuts, ordre du jour (19/02/1991-22/02/2002). 1991-2002
- 193 W 2 Constitution de l'association : statuts (1991-1997). – Transition entre la revue *Economie 80* et *L'Envol* : note de synthèse, correspondance, compte-rendu de réunion, programme d'actions (1989-1993). – Partenariat entre EDF/GDF et le Département et recherche d'autres partenaires : convention, correspondance (1993-2001). – Finances et audit : bilan financier, rapport du Commissaire aux comptes, audit comparatif des magazines similaires (1995-2003). – Gestion des archives : devis pour prise en charge, correspondance (2002). – Gestion du personnel, contentieux¹ : correspondance, documentation sur la rémunération des pigistes, contrat, copie de jugement (2001-2004). – Contentieux avec la CCI (chambre de commerce et d'industrie d'Abbeville) quant à un défaut de paiement de publicité de soutien : correspondance (1992-1993). – Cessation d'activité, soutien des lecteurs : article de presse, correspondance, compte-rendu de réunion (2002-2003). 1989-2004
- 193 W 3 Abonnement et diffusion, opération parrainage, dépôt légal, coût : enquête auprès du lectorat, étude sur la diffusion, document de communication, liste des abonnés, correspondance (1991-2001). – Réclamation suite à la diffusion d'un article sur la réalisation de l'A29 : correspondance (1995-2000). 1991-2001

¹ Ces documents sont incommunicables pour une durée de 75 ans jusqu'en 2079.